

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2008

GÉNÉRALISATION DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE - (n° 1100)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 38

présenté par
M. Daubresse, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles,
M. Sirugue et les commissaires membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 2

Dans la première phrase de l'alinéa 102, après le mot :

« mois, »

insérer les mots :

« pouvant aller jusqu'à douze mois, selon les cas, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour les personnes les plus désocialisées et les plus éloignées de l'emploi, le délai de 6 mois pour les orienter vers un organisme d'insertion professionnelle peut sembler très court.